

Bureau du 22 novembre 2004

Décision n° B-2004-2646

commune (s) : Bron

objet : **Acquisition du terrain d'assiette de la rue du 11 novembre 1918 appartenant à divers propriétaires**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 5 novembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Il est soumis au Bureau le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, en vue du classement dans le domaine public communautaire de la rue du 11 novembre 1918 à Bron, de diverses parcelles de terrains situées en bordure de cette voie, appartenant à divers propriétaires et désignées au tableau suivant :

Références cadastrales des parcelles	Superficie (en mètres carrés)	Numéros de rue	Noms des propriétaires
F 397	144	2, rue du 11 novembre 1918	époux Delorme
F 399	25	10, rue du 11 novembre 1918	époux Pouget
F 900	23	12, rue du 11 novembre 1918	époux Viot
F 1 588	234	14 à 20, rue du 11 novembre 1918	copropriétaires du groupe immobilier le Rafour II
F 1 587	456	rue du 11 novembre 1918	copropriétaires du groupe immobilier le Rafour I
F 1 037	657	rue du 11 novembre 1918	copropriétaires du groupe immobilier Le Rafour
F 1 574	387	29 à 33, rue du 11 novembre 1918	copropriétaires du groupe immobilier Alsace Bron
F 1 591	436	23 à 27, rue du 11 novembre 1918	copropriétaires du groupe immobilier Ailes Azur
F 998	472	9, rue du 11 novembre 1918	ville de Bron
F 1 197	309	9, rue du 11 novembre 1918	ville de Bron

Aux termes des compromis qui sont présentés au Bureau, les intéressés ont accepté de céder gracieusement à la Communauté urbaine, chacun en ce qui le concerne, les parcelles leur appartenant et qui constituent le terrain d'assiette de ladite voie pour une superficie totale de 3 143 mètres carrés environ ;

Vu lesdits compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

1° - Approuve les compromis concernant l'acquisition du terrain d'assiette de la rue du 11 novembre 1918 à Bron et appartenant à divers propriétaires.

2° - Autorise monsieur le président à les signer ainsi que les actes authentiques à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme à individualiser n° 0499 pour ordre, en recettes - exercice 2005 - compte 132 800 - fonction 822.

4° - Le montant à payer en 2005 sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 4 500 pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,